



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts
Ruelle de Notre-Dame 2, CP, 1701 Fribourg

Aux autorités et organisations concernées

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11
diaf-sg@fr.ch, www.fr.ch/diaf

—
Réf : PM/cd – 9.2.28

Fribourg, le 6 mai 2013

Avant-projet de loi modifiant la loi sur la chasse et la protection des mammifères, des oiseaux sauvages et de leurs biotopes

Mesdames, Messieurs,

Dans sa séance du 23 avril 2013, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation de l'avant-projet de loi modifiant la loi sur la chasse et la protection des mammifères, des oiseaux sauvages et de leurs biotopes, ainsi que de son rapport explicatif.

Vous trouverez en annexe un exemplaire de chacun de ces textes, en français et en allemand. Les documents mis en consultation ainsi que la liste des destinataires sont également disponibles sur le site de la Chancellerie d'Etat : www.fr.ch/consultations, et sur le site de la DIAF : http://www.fr.ch/diaf/fr/pub/presentation/en_consultation.htm.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos éventuelles remarques **d'ici au lundi 1^{er} juillet 2013** par courrier au Service des forêts et de la faune, Rte du Mont-Carmel 1, Case postale 155, 1762 Givisiez, ou sous forme électronique à l'adresse forets@fr.ch.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Marie Garnier
Conseillère d'Etat, Directrice

Annexes

—
Avant-projet de loi accompagné de son rapport explicatif
Liste des organisations consultées